



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES,
DE L'UTILITE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau des Installations et des Travaux Réglementés
pour la Protection des Milieux

Marseille le **19 FEV. 2015**

Dossier suivi par : Mme OUAKI
☎ 04 84 35 42 61 - Fax : 04 84 35 42 00
brigitte,ouakii@bouches-du-rhone.gouv.fr
N° 2013-507 A

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Société GOODMAN

Autorisation d'exploiter un bâtiment à usage d'activité
logistique au sein du parc d'activité Euroflory sur la
commune de Berre l'Etang.

En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 13 février 2015, il sera procédé, sur le territoire des communes de **Berre l'Etang, Rognac, La Fare les Oliviers et Velaux**, à une enquête publique portant sur la demande présentée par la société **GOODMAN** dont le siège social est situé 62 rue Chaussée d'Antin 75009 Paris en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un bâtiment à usage d'activité logistique au sein du Parc d'Activités Euroflory sur la commune de Berre l'Etang (13130).

Le projet de la société **GOODMAN** consiste en une extension de l'entrepôt existant, en construisant deux nouvelles cellules en pignon nord de la première phase du bâtiment (pour une surface de 11 666m²) à usage d'activité logistique. Cette extension portera le volume global de l'entrepôt à 489 468 m³.

Ce dossier contient une étude d'impact et le public peut consulter un résumé non technique de cette dernière sur le site Internet de la Préfecture des Bouches du Rhône. <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

Ce dossier a fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 22 janvier 2015 qui est consultable à cette même adresse et joint au dossier d'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet des Bouches-du-Rhône Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 à la Direction des Collectivités Locales de l'Utilité Publique et de l'Environnement (DCLUPE), Bureau des Installations et des Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux (BITRPM).

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur :

Monsieur Michel DEPOUX
Ingénieur chef du Service environnement
Retraité

Est désigné comme commissaire suppléant :

Monsieur Georges Joseph VIOTTI ,
Officier marine marchande
Retraité

Le commissaire enquêteur suppléant remplacera le titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Les pièces du dossier ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, resteront déposés en Mairies de **Berre l'Etang, Rognac, La Fare les Oliviers et Velaux** pendant 33 jours **du lundi 22 avril 2015 au vendredi 22 mai 2015 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux précisés ci-après et consigner sur ces registres ses observations, propositions, et contre-propositions.

Ces observations, propositions, et contre-propositions pourront être également adressées par correspondance, au commissaire enquêteur à la mairie de Berre l'Etang, **siège de l'enquête** et seront tenues à la disposition du public auprès de la mairie de Berre l'Etang dans les meilleurs délais.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête, auprès des mairies concernées.

Monsieur Michel DEPOUX recevra personnellement les observations des intéressés en :

● **Mairie de Berre l'Etang**, Place du Souvenir Français, Service Urbanisme, 13138 Berre l'Etang.

- le **lundi 20 avril 2015 de 9h 00 à 12h 00**
- le **mardi 28 avril 2015 de 14h 00 à 17h 00**
- le **jeudi 07 mai 2015 de 9h 00 à 12 h 00**
- le **lundi 11 mai 2015 de 9h 00 à 12 h 00**
- le **vendredi 22 mai 2015 de 14 h 00 à 17 h 00**

● **Mairie de Rognac**, Direction de l'Aménagement du Territoire 21 avenue Charles de Gaulle , 13340 Rognac.

- le **mardi 21 avril 2015 de 9 h 00 à 12 h 00**
- le **jeudi 21 mai 2015 de 9 h 00 à 12 h 00**

● **Mairie de Velaux** , 997 Avenue Jean Moulin, 13880 Velaux.

- le **mardi 21 avril 2015 de 14 h 30 à 17 h 00**
- le **lundi 18 mai 2015 de 9h 00 à 12 h 00**

● **Mairie de la Fare Les Oliviers**, 250 avenue des Puisatiers, 13580 La Fare Les Oliviers.

- le **jeudi 23 avril 2015 de 9 h 00 à 12 h 00**
- le **mardi 19 mai 2015 de 9h 00 à 12 h 00**

Le public peut prendre connaissance des observations éventuelles en réponse du demandeur ainsi que du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur auprès des mairies concernées ainsi que sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr> pendant au moins un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Cet avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et, également pendant toute la durée de l'enquête par les maires concernés ainsi que dans un rayon de 2 kms autour de l'établissement, et par le demandeur, sur les lieux prévus pour la réalisation du projet suivant les caractéristiques et les dimensions fixées par l'arrêté ministériel en date du 24 avril 2012.

Cet avis sera également publié sur le site internet de la préfecture à l'adresse : <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr> quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et également pendant toute sa durée.

La personne responsable du projet est Monsieur Eric BOUTOILLE – Directeur technique de la société GOODMAN tél : 01-55-35-08-50.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation est le Préfet des Bouches-du-Rhône après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST). Cette décision sera prise sous la forme d'un arrêté préfectoral de refus ou d'autorisation assorti de prescriptions en tant que décision individuelle, qui sera mise en ligne sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône :

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

POUR LE PREFET
Le chef de Bureau,

Gilles BERTOTHY